



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
SEANCE DU 17 JUN 2019**

En exercice :
18 membres

Présent(s) : 12

Excusé(s) : 6

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 0

Le dix-sept juin deux mille dix-neuf, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de M. Patrice COUCHAUD, Maire.

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Thérèse FRANCE, Claude JAVELLE, Chantal MEDAL, Pierre-Marie BROSE, Patricia CHOMARAT, Fabrice TAILLANDIER, Sandrine CHEVET, Stéphane NIGON, David MASSACRIER

Le ou les membres excusé(s) :

Frédéric DUFOUR, Brigitte BINET, Philippe DUBREUIL, Marie-Noëlle THIOILLIER, Cathy SAIGNOL, Carole PERRET

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Frédéric DUFOUR à Patrice COUCHAUD, Brigitte BINET à Jeanne MAILLARD, Philippe DUBREUIL à Pierre-Marie BROSE, Marie-Noëlle THIOILLIER à Patricia CHOMARAT

Le ou les membres absent(s) :

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL.

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2019.

Finances

1 - Budget annexe : Emprunt

Délibération n°2019-031-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de réaliser auprès de la Caisse d'Épargne LOIRE DROME ARDECHE et aux conditions de cet établissement, un emprunt de la somme de 200 000 euros destiné à financer les investissements 2019 (acquisition local Micro-crèche et local psychomotriciennes/orthophoniste) et dont le remboursement s'effectuera en 15 échéances annuelles en amortissement constant.

Ce prêt portera intérêt au taux de 0,86%. Le point de départ en amortissement est fixé au 25/09/2019. La première échéance anticipée aura lieu le 25/12/2019 et la deuxième échéance anticipée le 25/04/2020. Les autres échéances suivront une périodicité annuelle.

Le profil d'amortissement est l'amortissement constant du capital.

Le taux équivalent est de 0,71%. Les frais de dossier sont de 0,10% du montant du financement.

Le remboursement anticipé est possible à chaque échéance moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité actuarielle.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat relatif au présent emprunt.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Finances

2 - Subventions communales 2019 2019-032-DE

Mme MAILLARD présente la liste des demandes de subventions reçues en mairie et la répartition des subventions suite à la commission Finances du 11 juin 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, le montant et la répartition des subventions au titre de l'année 2019.

Foncier

3 - Plan Local de l'Habitat 2019-2025

M. le Maire présente les actions du programme local de l'Habitat 2019/2020 :

- créations de nouveaux logements,
- Amélioration de logements existants,
- Réponse aux besoins spécifiques en logements ou hébergements des personnes défavorisées,...
- Politique foncière,...

Estimation de production de 4 050 logements sur le PLH 2019-2025.

77 logements sont à créer pour la commune de Champdieu entre 2019 et 2025.

Ressource humaine

4 - Création de 2 emplois à temps partiel de 25 heures 2019-033-DE :

Madame MAILLARD explique que compte tenu des besoins de la collectivité, de l'augmentation des effectifs scolaires et de la charge d'entretien des locaux communaux, il est nécessaire de pérenniser les 2 postes actuellement à temps partiel.

Madame MAILLARD propose de créer, à compter du 1^{er} septembre 2019, au tableau des effectifs, 2 postes d'agents techniques à temps partiels à raison de 25 heures hebdomadaires chacun.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Administration générale

5 - Travaux en cours :

Monsieur DUFOUR présente les travaux en cours :

Prieuré : la réfection de la cuisine est terminée. Pour rappel, suite au remplacement de la chaudière à gaz, la cloison de la chaufferie dans la cuisine a été démolie. Les murs ont été repeints, un revêtement au sol a été installé, et une table en inox a été ajoutée.

Chemin des Brosses : les travaux de réfection de la voie et dissimulation des réseaux sont terminées.

Bâtiment « Le Forézien » : La réception des locaux « Micro-crèche » et « Orthophoniste et psychomotriciennes » est prévue début juillet

Madone : le socle de la Madone étant en mauvais état, une réfection totale du socle est envisagée. Montant des travaux 11 274 €

Puit Place de la Barrière : Les travaux vont débutés prochainement

6 - Convention de coordination de la police municipale et des forces de l'ordre de l'Etat.

2019-034-DE

Monsieur CHAZAL rappelle la délibération 2019-023 du 15 avril 2019 concernant la convention conclue entre la Ville de Montbrison et la Commune de Champdieu pour la mise en place d'une police pluricommunale.

Dans le cadre de cette mutualisation, Monsieur CHAZAL présente la convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'Etat, ayant pour objectif de déterminer les missions de chacun.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

7 – Questions diverses

Monsieur le Maire informe que la médiathèque a été vandalisée (300 ouvrages et DVD + luminaires détériorés).

Le bulletin d'information de l'été sera distribué prochainement.

Madame MAILLARD informe que le travail de mise à jour de l'inventaire de la commune se poursuit.

Madame FRANCE fait le compte-rendu du dernier conseil d'école. La prévision de l'effectif scolaire pour la rentrée scolaire 2019-2020 est de 156 élèves.
Les travaux de réfection de la cour de l'école débuteront en juillet. Pour rappel, un revêtement amortissant sera installé entre l'école maternelle et la cantine.

Monsieur TAILLANDIER rappelle les dates des manifestations organisées par le Comité des Fêtes : concours de pétanque de l'été, vide grenier du 23/06/2019, fête patronale du 30 août au 1^{er} septembre 2019.

Madame CHOMARAT informe que les enfants du CMJ sont intervenus dans les résidences (Alpha, Pierre de la Bâtie et Séquoïa) pour une représentation.
L'inauguration de la table de pique-nique ainsi que le goûter de clôture de l'année se déroulera le 3 juillet.

La séance est levée à 21h15